

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2423

Plan de gestion patrimoine mondial – Candidature de la Ville de Lyon à l’appel à projet Horizon 2020 - Cultural heritage as a driver for sustainable growth - intitulée Regeneration and Optimisation of Cultural heritage in creative and Knowledge cities -ROCK- Demande de subvention auprès de la Commission européenne

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. DURAND Jean-Dominique

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 OCTOBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. COULON (pouvoir à M. LEVY), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à M. GRABER), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2423 - PLAN DE GESTION PATRIMOINE MONDIAL – CANDIDATURE DE LA VILLE DE LYON A L'APPEL A PROJET HORIZON 2020 - CULTURAL HERITAGE AS A DRIVER FOR SUSTAINABLE GROWTH - INTITULEE REGENERATION AND OPTIMISATION OF CULTURAL HERITAGE IN CREATIVE AND KNOWLEDGE CITIES - ROCK- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA COMMISSION EUROPEENNE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 août 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les Villes de Turin et de Bologne (Italie) ont sollicité ces derniers mois la Ville de Lyon - Mission site historique - Direction des Affaires Culturelles - pour élaborer une candidature à l'appel à projet Horizon 2020 - Cultural heritage as a driver for sustainable growth - lancé par la Commission européenne.

Piloté par la Ville et l'Université de Bologne, le consortium constitué rassemble 29 partenaires, soit 9 villes européennes, 5 Universités, 3 réseaux d'entreprises, 3 réseaux de villes, des entreprises et des fondations mobilisés autour de l'interaction entre la gestion du patrimoine culturel et les enjeux de développement.

C'est justement à ce titre que la Ville de Lyon a été sollicitée pour son expérience et ses savoir-faire en matière de gestion du patrimoine reconnus par la communauté internationale en 1998 lors de l'inscription par l'UNESCO du site historique de Lyon sur la liste du patrimoine mondial. L'exemplarité du Plan de gestion, récemment adopté par la Ville et la Métropole de Lyon et remis à l'UNESCO (2014), a notamment retenu l'attention des partenaires dans la mesure où il concilie la ville historique et la ville-projet. Il en est de même pour le dispositif de gouvernance fondé sur un triptyque qui associe le pilotage politique, l'expertise scientifique et la participation citoyenne afin que tous les acteurs partagent une démarche commune dans l'action comme dans l'animation du site.

La présidence de l'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial (OVPM), assurée par la Ville de Lyon (2015-2017) a par ailleurs été considérée comme un atout.

Le projet, présenté sous l'intitulé Regeneration and Optimisation of Cultural heritage in creative and Knowledge cities (ROCK), s'attache à développer une approche scientifique, participative et innovante du patrimoine comme levier de développement culturel, économique et social dans le cadre du projet de revitalisation urbaine des quartiers historiques et du développement durable.

La démarche préconisée capitalise et partage l'expertise des villes grâce à un transfert de compétences et vise une diffusion des modèles retenus au sein du consortium et à terme dans les réseaux des villes à l'échelle européenne et internationale.

La contribution de Lyon, sous le pilotage de la Mission site historique et avec la participation des directions de l'Aménagement urbain et de l'Eclairage public ainsi que du service Evénements et animations, se structure autour de trois domaines complémentaires :

- le Plan de gestion patrimoine mondial en tant que levier de développement ;
- l'expertise des villes du réseau patrimoine mondial dans la gestion de l'équilibre entre gestion du patrimoine et développement urbain ;
- la politique événementielle comme outil fédérateur du développement à travers l'exemple des Journées européennes du patrimoine sur la cible des habitants et la Fête des lumières sur le rayonnement local, national et international.

Pour mener à bien ce projet, la Ville de Lyon a sollicité la participation du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et de l'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial (OVPM) au Comité consultatif du projet.

Des missions d'assistance sous le statut de tierce partie associée sont par ailleurs proposées avec l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine de Lyon (UrbaLyon) et le réseau Lighting Urban Community International (LUCI).

Le budget affecté à la Ville de Lyon en tant que partenaire s'élève à 400 189 € financés à hauteur de 100 % par la subvention de la Commission européenne et se décompose comme suit :

- personnel (valorisation du temps passé) : 51 462 €;
- création d'un poste de chef de projet : 156 723 €;
- Mission UrbaLyon : 45 043 €;
- Mission LUCI : 45 375 €;
- frais de déplacements et hébergements : 19 650 €;
- traduction, graphisme, blog : 20 000 €;
- Frais indirects (25 % des coûts directs hors missions) : 61 936 €

Il s'agit d'un budget prévisionnel, susceptible d'évoluer au fur et à mesure de l'avancée du projet.

Après avoir été retenu au premier tour de la consultation, le consortium ROCK est invité, comme deux autres projets concurrents, à déposer auprès de la Commission européenne une candidature détaillée en septembre 2016.

Les résultats seront connus en février 2017 et, en cas de succès, un délai de trois mois sera affecté à la mise au point du dossier de subvention et de la convention de financement qui fera l'objet d'une délibération complémentaire soumise au Conseil municipal de la Ville de Lyon.

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. La participation de la Ville de Lyon au projet Horizon 2020 - Cultural heritage as a driver for sustainable growth - intitulée Regeneration and Optimisation of Cultural heritage in creative and Knowledge cities (ROCK) est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer tous les documents afférents à la candidature de la Ville à ce projet.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Georges KEPENEKIAN